VOTRE MOTO EST-ELLE BIEN ENTRETENUE ? EN ÊTES-VOUS CERTAIN ? VÉRIFIEZ À L'AIDE DE CETTE LISTE SI VOUS FAITES UN SANS-FAUTE.

ROULEZ BIEN ÉQUIPÉ

Choisissez un casque intégral homologué
muni de quatre dispositifs rétroréfléchissants.

Portez toujours un blouson
muni de protections aux coudes et aux épaules,
une paire de gants et un pantalon certifié CE.

Pour encore plus de sécurité, équipez-vous d'un gilet airbag
spécialement conçu pour la conduite d'une moto.
Retrouvez toutes les informations
sur le site de la Sécurité routière.

Prévoyez d'avoir toujours
un gilet de haute visibilité ainsi qu'une lampe de poche,
indispensables en cas d'urgence surtout la nuit.

LA PREUVE PAR 8

AUTOCONTRÔLEZ VOTRE MOTO !

#SÉCURITÉROUTIÈREAUTRAVAIL

Le bon état de votre moto est un facteur essentiel
de votre sécurité sur la route. Ne le négligez pas.

EN SAVOIR PLUS ?
www.securite-routiere.gouv.fr

facebook.com/routeplussure
twitter.com/routeplussure

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation à la sécurité routière
Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08

8 ÉTAPES INDISPENSABLES POUR VOUS ASSURER DE ROULER EN TOUTE SÉCURITÉ À MOTO

1 / PNEUMATIQUES

- ❑ Bon état des pneus (pas de déchirure, pas de hernie, pas d'usure irrégulière)
- ❑ Entretien des pneus (rainures de plus d'un millimètre de profondeur)
- ❑ Pression des pneus préconisée (voir le livret d'entretien)

2 / FREINAGE

- ❑ État des leviers et des commandes de frein
- ❑ Niveau du liquide de frein
- ❑ État des disques et usure des plaquettes de frein (à vérifier très régulièrement)

3 / VISIBILITÉ

- ❑ Au moins un rétroviseur à gauche
- ❑ Un feu ainsi qu'un dispositif réfléchissant rouge à l'arrière
- ❑ Deux catadioptres latéraux réfléchissants orange

4 / ÉCLAIRAGE ET SIGNALISATION

- ❑ Clignotants à l'avant et l'arrière
- ❑ Feux de détresse
- ❑ Un feu de croisement à l'avant (possibilité d'en posséder deux)
- ❑ Feu de route à l'avant
- ❑ Un feu stop rouge
- ❑ Catadioptre rouge à l'arrière
- ❑ Un ou deux feux de position
- ❑ Avertisseur sonore homologué

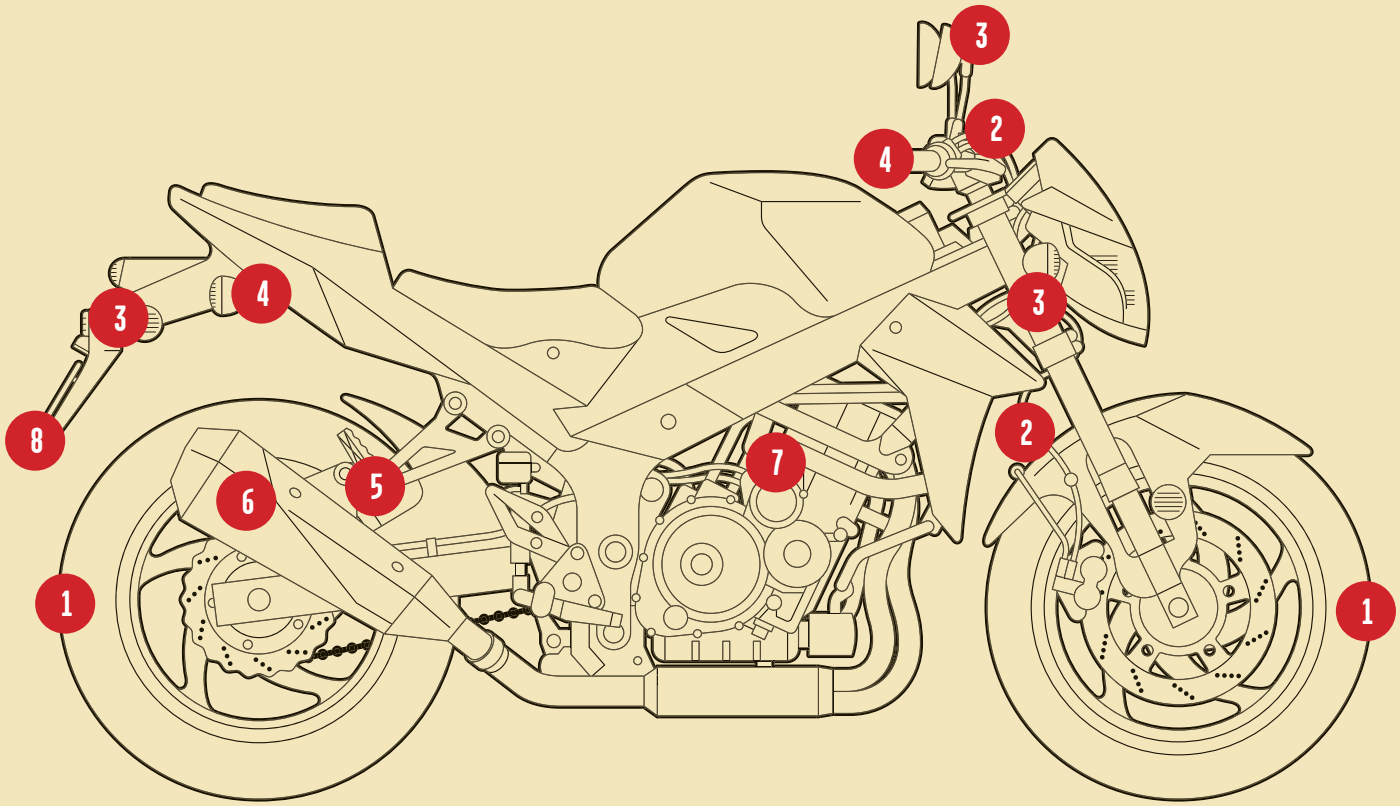

5 / STRUCTURE ET CARROSSERIE

- ❑ Au moins une béquille
- ❑ Repose-pieds

6 / ÉCHAPPEMENT

- ❑ Pot d'échappement homologué

7 / MOTEUR

- ❑ Niveau d'huile
- ❑ Niveau du liquide de refroidissement

8 / IDENTIFICATION DU VÉHICULE

- ❑ Plaque d'immatriculation (bien fixée, lisible et non détériorée)
- ❑ Plaque d'immatriculation aux dimensions conformes (21 x 13 cm) et éclairée